

COMITE DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS



Paris, le 11 février 2026

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** qui se déroulera le :

04 mars 2026

à l'adresse suivante :

Ligue de Tir IdF

9 villa THORETON 75015 PARIS

Aux fins de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- 1- Appel des Sociétés et vérification des pouvoirs
- 2- Augmentation de l'indemnisation des arbitres
- 3- Diminution à 12 du nombre de membres du Comité Directeur de Paris par modification des Statuts
- 4- Election du nouveau Comité Directeur

Il est rappelé que seuls les représentants des Sociétés affiliées à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes qui engagent l'avenir du CDTP.

En outre, afin de permettre à votre Société d'être dûment représentée à cette Assemblée Générale, en cas d'absence de son Président ou de son représentant, nous vous demandons de retourner le pouvoir ci-joint dûment complété pour le 6 mars 2026.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments amicaux et sportifs.

Le Président,

Charles MÉCHIN